

Présents

FSU : (2 votants) Thierry Oster, Benoit Klein, Nathalie Leonardi, Christine Ruiz
SGEN : (2 votants) : Etienne Rozé, Philippe Capdevielle, Danièle Grosheny
FERC-SUP-CGT : (1 votant) Martine Salm, Frédérique Bey
SNPTES/UNSA : (4 votants) Xavier Roux, Alain Le Drezen, Florence Bouchet, Sandra Query
FO excusée

Présents pour l'administration :

Pierre Mutzenhardt, Président, Christine Roizard, VP RH, Jean-François Molter, DGS,
Personnels DRH, SG, DHSE, ESSTIN invités : Maxime Pitasi, Frédérique Hinsberger, Elisabeth Volpini, Gérard Jeandel, Philippe Martin, Audrey Sayer

Ordre du jour :

1. ~~Approbation des PV du CT du 21 avril 2016 (sous réserve) et du 19 mai 2016 (sous réserve) (avis)~~ **Report**
2. Modification des critères en vue de l'obtention de la qualité de « membre associé » d'une unité de recherche (avis)
3. Examen du changement de rattachement du Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire - CRULH/EA 3945 (départ du pôle scientifique CLCS, accueil dans le pôle scientifique TELL) (avis)
4. ~~Examen des statuts modifiés du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) (sous réserve) (avis)~~ **Report**
5. ~~Examen des statuts modifiés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) (sous réserve) (avis)~~ **Report**
6. ~~Examen du règlement intérieur du pôle scientifique M4 (sous réserve) (avis)~~ **Report**
7. Participation de l'université de Lorraine à la fondation partenariale Polytech (avis)
8. Reconnaissance indemnitaire des fonctions des personnes compétentes en radioprotection (sous réserve) (avis)
9. Communication du bilan santé et sécurité au travail 2015/2016 et du programme annuel de prévention des risques professionnels année 2016/2017 (information)
10. Campagne de publication des emplois du second degré (avis)
11. Listes d'aptitude BIATSS et transformations d'emplois (avis)
12. Bilan social 2015 (information)
13. Synthèse des périodes de fermetures 2015-2016 des composantes et laboratoires (information)
14. Suivi des propositions et avis du CT du 16 juin 2016 (information)
15. Questions diverses

Secrétaire de séance : Christine Ruiz

Informations diverses du Président : qui souhaite une bonne rentrée aux représentants syndicaux

- Rentrée : quelques petits problèmes sont à relever sur certains campus : soucis de barrières, de stationnement, de bâtiment au Saulcy, flux d'étudiants en augmentation (par exemple en STAPS - l'UL étant une des dernières universités sans capacité d'accueil dans cette filière - mais aussi dans certaines sections SHS)
- Perspectives budgétaires : le ministre du budget a fait des annonces rassurantes en juillet ; 850 Millions d'€ seront attribués à l'Enseignement supérieur (financement de l'augmentation du point d'indice sur 2017) et, pour 2016, la réserve de précaution sera débloquée pour assurer les budgets (avec peut être inclusion du GVT). Cela encourage le président à prendre le risque de ne rien geler cette année.
- Indemnitaire : la mise en œuvre du RIFSEEP pour l'ITRF étant à nouveau repoussée (sans doute à janvier 2018), et vu que les moyens semblent là, le président envisage de relancer temporairement un dispositif de prime d'intéressement. Les représentants syndicaux élus au CT seront reçus individuellement par le DGS et la VP RH courant septembre pour discuter de ce projet.

Nous nous étonnons de ce nouveau procédé de concertation et de négociation : abandonnés les groupes de travail (et c'est tant mieux), mais pour un dispositif qui n'a rien d'un espace de discussion ou de négociation. En face à face ? Sans délais, sans documents, sans transparence, sans compte rendu officiel, tout est en off... Promesses ? Et affichage du dialogue social pour la galerie...

- Le président revient également sur les 30 millions d'€ annoncés par la Ministre et qui doivent permettre aux universités de sécuriser bâtiments et campus (contre de possibles attaques terroristes).

Il sera intéressant de lire sur le sujet le billet d'Olivier Ertzscheid, enseignant-chercheur à l'université de Nantes : http://www.liberation.fr/debats/2016/09/05/si-tu-veux-des-vigiles-a-l-universite-tape-dans-la-caisse-d-insertion-des-handicapes_1484262

Extrait : *Passons sur le fait que nos universités ont davantage besoin de postes d'enseignants et de personnels administratifs et techniques que de vigiles. Mais un article d'Educpros révèle, sans par ailleurs s'en émouvoir, que ces 30 millions d'euros vont être prélevés sur le budget du FIPHFP. Le FIPHFP c'est le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. On s'apprête donc, pour payer des vigiles dans les universités, à taper dans la caisse supposée servir à financer l'insertion des handicapés dans la fonction publique en général et dans les universités en particulier.*

Notre président ne s'en émeut guère, nous expliquant que, de toute manière, seulement deux universités en France remplissent l'obligation d'emploi de personnes handicapées.

- Le nouveau contrat doctoral : le décret est sorti et prévoit entre autres une mensualisation du paiement des heures d'enseignement (qui pourront aller de 1 à 64h), ce qui demandera une organisation particulière. L'UL devra fonctionner à deux vitesses puisque seuls les nouveaux contrats adoptent la nouvelle réglementation.
- Un nouveau DRH est enfin nommé (après 9 mois de vacance), il prendra ses fonctions en novembre. Il s'agit de M. S. Lajoux, 39 ans, actuellement DRH au Conseil départemental 88.

Nos organisations (CGT FO FSU) font lecture d'un liminaire (dont vous trouverez le texte à la fin de ce document).

Le Président réagit « à chaud » et assez violemment à ce texte. C'est en fait la phrase « *Le manque de considération pour le travail et les revendications des organisations syndicales, voire la discrimination et l'entrave à l'expression et au travail syndical, nous inquiètent* » qui le fait bondir : il nous reproche des mots trop forts et parle de diffamation.

Nous connaissons les mots que nous employons, discrimination et entrave sont des délits. Et nous savons que les conditions dans lesquelles les élus et représentants syndicaux exercent leurs mandats frôlent parfois l'inacceptable ; la liste est longue et nous la mettons à jour régulièrement.

Sur le « groupe de liaison sur les situations individuelles », dont nous ignorions l'existence, le Président reconnaît que les inspecteurs ont également fait des reproches autour de cette structure, dont la composition est incomplète et qui n'a pas de visibilité.

2. Modification des critères en vue de l'obtention de la qualité de « membre associé » d'une unité de recherche (avis)

Le travail sur ce texte a été réalisé par le Conseil scientifique.

Rien à dire de particulier sur ce point, si ce n'est des difficultés à comprendre une remarque que comporte le document.

Vote Unanime POUR : 9 voix (4 UNSA/SNPTES-2 FSU-2 SGEN-1 CGT)

3. Examen du changement de rattachement du Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire - CRULH/EA 3945 (départ du pôle scientifique CLCS, accueil dans le pôle scientifique TELL) (avis)

Ce changement de rattachement est la conséquence d'une réflexion partagée entre le laboratoire concerné et les deux pôles scientifiques et facilitera la collaboration des historiens de plusieurs laboratoires. Des modifications sont donc apportées dans les statuts des pôles CLCS et TELL (notamment dans le cadre de la composition du conseil du pôle TELL avec l'augmentation du nombre des représentants des EC en collèges A et B).

Aucune objection de notre part, juste une remarque sur le nombre de BIATSS mentionné dans le document (3 Biatss), alors qu'ils sont actuellement 6 personnels permanents au CRULH. F. Hinsberger nous confirme que cette différence n'influera pas sur le nombre de représentants au conseil du pôle TELL et que ce sera mis à jour.

Vote Unanime POUR : 9 voix (4 UNSA/SNPTES-2 FSU-2 SGEN-1 CGT)

7. Participation de l'université de Lorraine à la fondation partenariale Polytech (avis)

L'avis du CT est requis sur la participation à la fondation en raison des répercussions sur le fonctionnement et la vie de l'ESSTIN.

Monsieur Jeandel (directeur de l'école) présente le projet. Il précise que l'ESSTIN est déjà associée à Polytech et que lui-même participe régulièrement à des réunions dédiées mais qu'elle ne dispose pas de droit de vote.

L'intérêt de cette fondation porte essentiellement sur la possibilité de gérer des actions communes des écoles du réseau dans le cadre de l'article 719 13, ainsi que sur la possibilité de renforcer les financements. Le budget commun est de 1,5 M d'€.

Les personnels de l'ESSTIN seront amenés participer à des réunions, comme cela se fait déjà actuellement mais il n'y aura pas d'impacts sur les postes.

VOTE : 1 Contre (CGT) – 8 Pour (UNSA/SNPTEs, FSU, SGEN)

La CGT a voté contre parce qu'elle est contre le principe des fondations qui obligent les structures à des recherches de fonds alors que l'enseignement supérieur et la recherche sont des services publics, dont le financement est du ressort de l'Etat.

Nous n'avons pas non plus précisément compris le passage au CT puisque de l'avis du Président et du directeur de l'ESSTIN, cette participation n'aura aucune conséquence sur les conditions de travail des personnels.

Enfin, on ne nous parle pas de l'avis de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) sur les diplômes que l'ESSTIN propose pour entrer dans la Fondation, avis négatif semble-t-il. Quel intérêt y a-t-il à entrer dans cette fondation si l'école ne peut pas intégrer le réseau ?

8. Reconnaissance indemnitaire des fonctions des personnes compétentes en radioprotection (sous réserve) (avis)

Mme Volpini, directrice de la DHS, présente ce point.

À l'instar de ce qui se fait pour les agents de prévention, il est proposé une indemnité de 750 euros brut pour les personnes compétentes en radioprotection. Le nombre de personnes concernées est de 21 (E-C ou BIATSS), dont 5 sont déjà assistants de prévention. Cette compétence nécessite une formation et ensuite une remise à niveau régulière.

Cette prime n'est pas cumulable avec la prime des assistants de prévention, elle sera annuelle, et versée au prorata du temps de travail de l'année. Mais si un agent est déjà assistant de prévention avec une prime d'un montant inférieur à 750 €, elle sera augmentée. Il n'existe aucune autre incompatibilité de prime.

Le montant que le CNRS pourrait verser pour cette spécificité n'est pas connu.

Les personnes compétentes en radioprotection ont un certain niveau de qualification notamment dans le domaine scientifique ce qui pourrait expliquer qu'il n'y a pas de catégorie C concernée.

Vote Unanime POUR : 9 voix (4 UNSA/SNPTEs-2 FSU-2 SGEN-1 CGT)

9. Communication du bilan santé et sécurité au travail 2015/2016 et du programme annuel de prévention des risques professionnels année 2016/2017 (information)

Le bilan 2015 avait déjà été présenté au CHSCT et le sera au CA de septembre. Le programme annuel de prévention a été présenté au CHSCT de juillet. Il s'enrichit d'année en année et des augmentations conséquentes ont été apportées.

10. Campagne de publication des emplois du second degré (avis)

Madame Roizard présente la campagne pour les publications d'automne.

A noter que, lors de la campagne de printemps, les recteurs, qui ont un droit de veto sur certaines demandes qui portent sur des matières en difficulté de recrutement, ont refusé la publication de deux postes.

En 2017, le premier mouvement portera sur 19 postes vacants. Trois postes sont actuellement en CDI et pourraient, peut-être, faire l'objet d'un recrutement par le biais d'un concours Sauvadet.

Nous demandons si nous pouvons avoir une information sur des postes qui ne seraient pas publiés et sur d'éventuels gels. Mme Roizard nous indique que le tableau est complet mais il manque, à notre sens, certains postes de l'ESPE, ce qui est confirmé par P. Martin (DRH) qui indique que ces postes seront publiés dans une seconde vague.

Vote Unanime POUR : 9 voix (4 UNSA/SNPTEs-2 FSU-2 SGEN-1 CGT)

11. Listes d'aptitude BIATSS et transformations d'emplois (avis)

Le DGS se réjouit des bons résultats notamment pour le corps des ITRF. 15 promotions sur listes d'aptitude.

Il est signalé que nous n'avons pas les résultats de la CCPANT de l'UL concernant les promotions de contractuels. Le DGS nous informe que cette liste devrait nous être transmise prochainement.

Nous nous interrogeons sur les trois agents AENES qui ont pu rester sur leur poste, contrairement aux usages. Nous précisons que nous n'y sommes pas opposés mais que les agents qui postulent devraient en être informés au préalable.

Certaines personnes pourraient ne pas postuler dans la crainte d'un changement d'affectation qu'ils ne pourraient pas assumer.

Si le surcoût annuel pour un agent « B » de l'AENES promu au grade de « A » s'élève à un montant aussi important (31 000 €) c'est que celui-ci est calculé sur le salaire moyen de l'ensemble des attachés (A) toutes catégories confondues.

Vote Unanime POUR : 9 voix (4 UNSA/SNPTEs-2 FSU-2 SGEN-1 CGT)

12. Bilan social 2015 (information)

Le bilan social a été réalisé par deux agents de la DRH.

De nombreux rajouts et précisions ont été apportés par rapport au bilan 2014, en particulier pour faire suite aux demandes des syndicats.

Le DGS et Mme Roizard nous précisent que ce document est intéressant et instructif pour l'établissement.

Afin de répondre à certaines demandes de précision, des focus ont été réalisés sur les contractuels, les doctorants, les temps partiels et la pyramide des âges.

Nous devons remonter nos observations pour le 19 septembre, afin de pouvoir voter lors du prochain CT.

L'objectif est une présentation en juin 2017 du bilan 2016.

13. Synthèse des périodes de fermetures 2015-2016 des composantes et laboratoires (information)

Le document présenté est une synthèse des périodes de fermeture pour 2015-2016.

Le président nous rappelle que les dates de fermeture prévues pour 2016-2017 devraient déjà avoir été votées dans les composantes et que nous devrions en être informés.

Nous constatons un certain nombre d'erreurs et un manque de précision dans ce tableau. En particulier, les dates de fermeture des bâtiments ou des composantes ne correspondent pas forcément aux périodes pendant lesquelles les personnels ne peuvent pas venir travailler.

14. Suivi des propositions et avis du CT du 16 juin 2016 (information)

Questions Diverses CGT FO FSU :

Bilan social : le bilan social ne devrait-il pas comporter une rubrique récapitulant le nombre et la nature des actions en justice, impliquant l'UL et ses agents, notamment devant les juridictions administratives, ainsi que les motifs de ces recours ?

Le président nous précise que cette information n'a pas sa place dans le bilan social mais qu'elle est, chaque année ou tous les deux ans, donnée au CA qui est informé des suites des procédures judiciaires de l'UL.

Néanmoins le Président nous communique la liste des recours :

- 13 recours en 2015 - 9 pour des Biatss, qui concernaient des fins de CDD, l'évolution de carrière, des accidents, des questions financières, des primes, des congés de formation et 4 pour des EC : avancement, prime, mutation, protection fonctionnelle
- Pour les jugements 2015, 9 ont été rendus dont: 3 pour les BIATSS (dont 2 favorables à l'université et 1 désistement) et 6 pour les EC (dont 5 favorables à l'université et un désistement)

ENIM : rapport de l'enquête IGAENR (date de restitution - modalités de restitution - destinataires). Date des élections et processus électoral + Paiement des heures de projets est-elle en attente et ce qui a été voté en CA de l'ENIM est-il remis en question pour 2015-2016 :

Le rapport a été réceptionné le 7 septembre et le président souhaite faire une restitution au personnel de l'ENIM.

Il est cependant confidentiel sur certains points puisque les personnes auditionnées ont pu évoquer des difficultés interpersonnelles. Le président compte donc interroger le ministère sur les possibilités qui lui sont offertes.

Pour autant, le rapport indique qu'il n'y a eu aucun harcèlement même si des tensions ont pu voir le jour. Le processus électoral peut donc être relancé et la date prévue pour les élections est fixée au 18 octobre prochain.

Nous demandons des précisions sur le paiement des PFE qui n'ont pas encore été réglés.

En fait il ne s'agit que d'un retard qui concerne les paiements des heures complémentaires et différents traitements suite à une accumulation de demandes en juillet.

Aucune intention n'est à craindre sur ce non-paiement.

Ancien bâtiment de l'ENIM sur l'île du Saulcy :

Réception de l'ancien bâtiment de l'Enim : cette réception a-t-elle eu lieu ? Qui sont les locataires ? Qui s'occupe de la maintenance et du ménage ? Des personnels de l'UL sont-ils partie prenante ?

Des contraintes temporelles avaient été fixées et la réception devait être réalisée pour fin août.

Ce qui a été fait, malgré quelques difficultés et la commission de sécurité a donné son accord pour la mise en service le 29 août. Au rez-de-chaussée du bâtiment sont regroupés le SUMPSS, et le BAPE (service d'aide psychologique aux étudiants), ainsi que le planning familial.

Dans les étages, ce sont les différentes écoles de l'IFSI de Metz, à savoir les écoles d'infirmières de Metz et Jury, les écoles de sages-femmes et la formation d'aides-soignants.

Deux services travaillent sur la mise en route du bâtiment à savoir les services de l'IUT et la DLI.

Le ménage du SUMPSS et des parties communes est réalisé par un personnel de l'UL auquel a été ajouté un service extérieur.

Les locataires ont la charge de leur entretien.

Des moyens temporaires notamment en agents, vont être accordés afin de permettre un entretien de qualité.

Cependant cette ouverture a remis en exergue le problème de parkings de l'île du Saulcy, tant au niveau de ce bâtiment que sur d'autres emplacements.

Il est certain que les accès à l'île sont restreints et provoquent, en plus des problèmes de stationnement, des dégradations volontaires de matériel (barrières...) ainsi que des problèmes de saturation, notamment aux heures de pointe.

Ce problème est connu, mais l'université n'est pas la seule décisionnaire puisque la municipalité de Metz est également partie prenante. Il semble que les barrières, la présence d'agents verbalisateurs ne soient pas suffisants. Le président pense qu'il va falloir installer des caméras.

Le DGS indique qu'il faut que ce soient les cartes professionnelles qui permettent l'accès au parking et que ceux-ci demeurent fermer sans interruption.

DRH : le nouveau directeur des ressources humaines est-il nommé ?

Le nouveau directeur des ressources humaines a été recruté. Il s'agit du SG du conseil départemental des Vosges.

Sa nomination devrait être effective au premier novembre prochain.

Questions UNSA :

Pourrions-nous avoir un point sur les demandes de mutations et de détachements reçues par l'UL, ainsi que sur la méthode appliquée pour permettre de leur proposer des postes avant qu'ils ne soient ouverts à concours ?

Il est précisé qu'un poste ne peut être pourvu dans le cadre d'un détachement que s'il est vacant et inscrit sur la BIEP

Des candidatures spontanées arrivent directement: à l'UL et sont centralisées à la DRH qui étudie les dossiers et contacte les intéressés. Quand la campagne d'emplois est ouverte les besoins et postes vacants sont analysés puis les entretiens avec les personnes et les composantes ont lieu.

2015/2016 : le bilan porte sur 14 demandes reçues avec 12 candidats à la mutation et 3 mutations effectives

Peut-on avoir un point sur le traitement des dossiers des personnels dont le trop perçu GIPA a été prélevé en juin (demandes d'aide, de recours gracieux...)?

10 demandes sont remontées avec des rééchelonnements, des prêts sans intérêt et des remises gracieuses partielles ou totales.

Aucun EC n'a fait de demandes d'aides. A ce jour, seul un dossier est encore à l'étude, car remonté tardivement.

M Molter s'engage à ne plus signer de demande de recouvrement qui n'aurait pas fait l'objet d'un contact personnel et préalable avec l'agent concerné. De plus les recouvrements devront avoir lieu au plus tôt trois mois après les contacts personnels.

Comment les changements concernant le dispositif de la contribution Agéfiph concernent l'UL ? Cela a été évoqué lors des débats au-dessus.

Il y avait des unités déductibles comme les ESAT à qui ont été confiés des travaux.

Dorénavant les travaux confiés aux ESAT ne peuvent plus faire l'objet d'une prise en compte totale. Seules les charges concernant les personnels peuvent être comptabilisées.

Cela ne remet pas en cause la collaboration entre l'UL et les ESAT.

Pourrions-nous avoir un bilan de la campagne d'emploi des BOE ?

En 2015 l'UL a ouvert 19 postes dont 14 pourvus.

EN 2016 : 21 postes seront ouverts. Les sélections démarrent mi-septembre pour une embauche 01-11



PROPOS LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DU 8 SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Nous entamons une nouvelle année universitaire, la cinquième depuis la fusion, qui risque, encore une fois, d'être marquée par des réorientations.

Le RIFSEEP a été mis en place en janvier 2016 pour les agents du corps de l'AENES. Nous avons, pour une partie des agents, donc une nouvelle fois subi une transformation de notre régime indemnitaire qui ne va bien entendu pas dans le bon sens puisqu'elle détricote le statut des fonctionnaires et augmente les inégalités. De plus aucun travail n'a été effectué sur ce point dans l'attente d'une mise en place pour le corps des ITRF et des bibliothèques qui semble repoussée à 2018.

La modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations est en cours. Nous craignons, là aussi, une remise en cause de notre statut.

Dans notre établissement :

- Le régime spécifique d'intéressement reconnaissant certaines responsabilités d'administration et de gestion de l'établissement a été mis en place malgré notre opposition
- Nous nous inquiétons également du devenir du règlement de gestion du temps de travail
- Les contractuels se retrouvent de plus en plus dans la précarité et leurs conditions d'accès au CDI sont resserrées
- La mise en place d'une commission qualité de vie au travail dont les prérogatives se superposent à celles du CHSCT dénote le peu de cas fait de la représentation des personnels
- Le groupe de liaison sur les situations individuelles, dont nous avons appris l'existence à la lecture du bilan social 2015 montre, lui aussi, le peu de cas qui est fait de la représentation syndicale
- Le manque de considération pour le travail et les revendications des organisations syndicales, voire la discrimination et l'entrave à l'expression et au travail syndical nous inquiètent

A l'université de Lorraine, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de dialogue social mais juste un affichage.

Les contraintes budgétaires et financières restent les préoccupations uniques qui régissent notre établissement.

Ces choix ne sont pas ceux que nous souhaitons pour notre université et nous espérons donc que cette nouvelle rentrée sera plus propice à un dialogue social bénéfique et sincère.